

**RAPPORT DE PÊCHERIE : *CHAMPSOCEPHALUS GUNNARI*
GÉORGIE DU SUD (SOUS-ZONE 48.3)**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Informations sur la pêcherie	1
Captures déclarées	1
Captures INN	1
Distribution des tailles dans les captures	1
Stocks et secteurs	2
Estimation des paramètres	2
Méthodes d'estimation	2
Campagnes d'évaluation par chalutages	2
Structure de la population	3
Valeurs paramétriques	6
Paramètres fixes	6
Prélèvements	7
Mortalité par pêche (captures depuis la campagne d'évaluation)	7
Structure d'âge initiale	7
Sélectivité	7
Evaluation des stocks	7
Structure et hypothèses du modèle	7
Configuration du modèle	8
Résultats du modèle	8
Analyses de sensibilité	8
Discussion des résultats du modèle	8
Besoins en recherche	9
Capture accessoire de poissons et d'invertébrés	10
Prélèvements (capture accessoire)	10
Mesures d'atténuation	11
Capture accidentelle d'oiseaux et de mammifères	11
Mesures d'atténuation	11
Conséquences/effets sur l'écosystème	11
Conditions d'exploitation en vigueur	
pendant la saison 2004/05 et avis pour 2005/06	12
Mesures de conservation	12
Avis de gestion	12
Références	13

RAPPORT DE PÊCHERIE : *CHAMPSOCEPHALUS GUNNARI* GÉORGIE DU SUD (SOUS-ZONE 48.3)

1. Informations sur la pêche

1.1 Captures déclarées

Dans la sous-zone 48.3 se trouve une pêche pélagique ou semi-pélagique visant *Champsoccephalus gunnari* (tableau 1). En 2004/05, la saison de pêche a ouvert le 15 novembre 2004, avec une limite de capture de 3 574 tonnes. Dans cette pêche, 200 tonnes ont été capturées en décembre 2004 et début janvier 2005, et au moment de préparation du présent rapport (octobre 2005), la pêche a déjà repris. La pêche fermera le 14 novembre 2005.

Tableau 1 : Historique des captures de *Champsoccephalus gunnari* de la sous-zone 48.3 (source : données STATLANT disponibles de 1977 à 2003 ; 2004 des déclarations de capture et d'effort de pêche).

Saison de pêche	Capture (tonnes)	Limite de capture (tonnes)	Navires	Saison de pêche	Capture (tonnes)	Limite de capture (tonnes)	Navires
1976/77	93 595		-	1991/92	5*	0	
1977/78	7 472			1992/93	0	9 200	
1978/79	809			1993/94	13*	9 200	
1979/80	8 795			1994/95	10*	0	
1980/81	27 903			1995/96	0	1 000	
1981/82	54 040			1996/97	0	1 300	
1982/83	178 824			1997/98	6*	4 520	
1983/84	35 743			1998/99	265	4 840	1
1984/85	628			1999/00	4 114	4 036	2
1985/86	21 008			2000/01	960	6 760	6
1986/87	80 586			2001/02	2 667	5 557	7
1987/88	36 054	35 000		2002/03	1 986	2 181	5
1988/89	3*	0		2003/04	2 686	2 887	6
1989/90	8 135	8 000		2004/05	200**	3 574	7
1990/91	44*	26 000					

* Pêche fermée, les informations sur les captures proviennent de campagnes d'évaluation.

** Au 1^{er} octobre 2005

1.2 Captures INN

2. Rien ne prouve qu'il y ait eu des activités INN dans cette pêche.

1.3 Distribution des tailles dans les captures

3. Les fréquences de longueurs pondérées par rapport aux captures, dérivées des données des observateurs, des données à échelle précise et des données STATLANT de 1986 à 2005 sont présentées dans la figure 1.

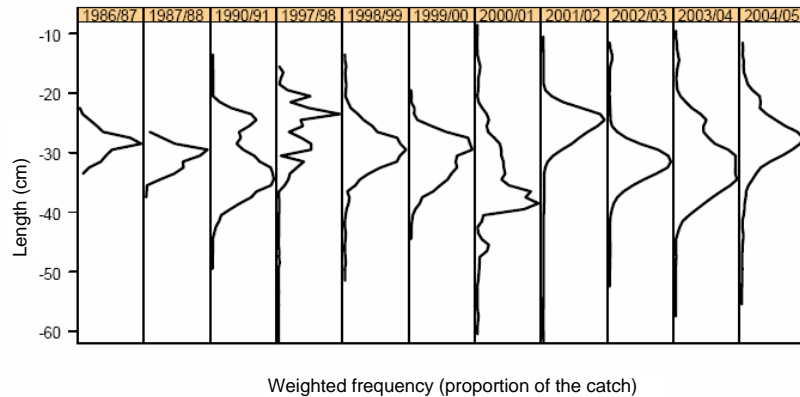


Figure 1 : Fréquences de longueurs pondérées par rapport aux captures pour *Champsocephalus gunnari* dans la sous-zone 48.3 dérivées des données des observateurs, des données à échelle précise et des données STATLANT déclarées au 1^{er} octobre 2005.

2. Stocks et secteurs

4. Dans la sous-zone 48.3, *C. gunnari* est limité au secteur du plateau, en général à moins de 500 m de profondeur. Des différences dans la distribution des longueurs ont été notées entre les îlots Shag et la Géorgie du Sud (WG-EMM-03/7, WG-FSA-04/40 et 04/85). Il ne semble pas qu'elles représentent des stocks séparés. Donc, pour les besoins de l'évaluation des stocks, il est présumé que nous sommes en présence d'un seul stock. Il est considéré que *Champsocephalus gunnari* est une espèce semi-pélagique.

3. Estimation des paramètres

3.1 Méthodes d'estimation

Campagnes d'évaluation par chalutages

5. Aucune nouvelle campagne d'évaluation des stocks de cette espèce n'a été effectuée en 2005. La campagne d'évaluation la plus récente est celle de janvier 2004, décrite aux paragraphes 5.219 et 5.220 de l'annexe 5 de SC-CAMLR-XXIII, et qui a donné une valeur inférieure de l'intervalle de confiance à 95% à une queue de 44 369 tonnes.

Tableau 2 : Biomasse estimée par amorçage à partir de la campagne d'évaluation britannique de 2004.

Composante	Description	Valeur
Estimation de biomasse par la procédure d'amorçage	Moyenne	139 010
	SE	67 759
	Borne inférieure de l'IC	26 165
	Borne supérieure de l'IC	287 917
	Inférieure, à une queue Intervalle à 95%	44 369

Structure de la population

6. La distribution des densités selon l'âge de la campagne d'évaluation de janvier 2004 a été analysée lors de WG-FSA-04 au moyen du programme CMIX, avec les bornes des moyennes estimées à partir des paramètres de croissance de von Bertalanffy (SC-CAMLR-XXIII, annexe 5, tableau 5.47) et les écarts-types présentent un rapport linéaire avec les moyennes. Le groupe de travail avait toutefois soulevé deux points d'inquiétude à l'égard des résultats de l'analyse mixte. Tout d'abord, l'ampleur des densités moyennes de longueurs de la cohorte d'âge 1+ était nettement plus élevée que celle observée dans l'ensemble de la distribution des densités des longueurs. Cette différence était causée par l'échantillonnage relativement médiocre de la cohorte d'âge 1+ dans la campagne d'évaluation par chalutages. Le deuxième point concerne le fait que l'ajustement à la cohorte d'âge 1+ était médiocre et présentait un écart-type très important (figure 2). Il semble que les valeurs élevées des densités de longueurs au sein de certaines classes de longueurs de certains traits de la campagne d'évaluation aient contribué à ce problème.

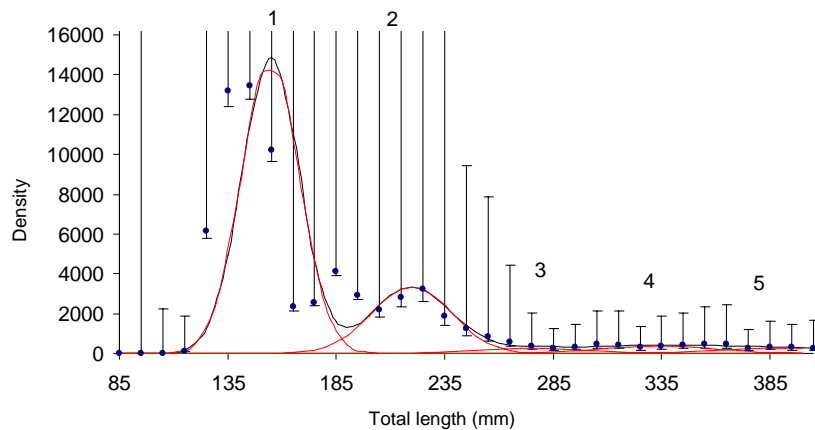


Figure 2 : Analyse CMIX de la distribution tronquée des densités des longueurs de la campagne d'évaluation par chalutages de fond menée dans la sous-zone 48.3 en 2004.

7. Par conséquent, l'année dernière le groupe de travail avait effectué plusieurs calculs de rendement d'une part, en insérant les poissons d'âge 1+ et d'autre part, en les excluant, pour arriver aux estimations suivantes de rendement (SC-CAMLR-XXIII, annexe 5, paragraphe 5.232) :

	Année 1 (2004/05) (tonnes)	Année 2 (2005/06) (tonnes)
Rendement des poissons d'âge 2+ seulement	3 574	2 262
Rendement, poissons d'âge 1+ compris		5 935

8. En 2005, le groupe de travail dispose de nouvelles informations, tant de la pêcherie que d'une campagne de recherche acoustique. Il a donc décidé de revoir les calculs de rendement de cette pêcherie.

9. La longueur modale des captures de la saison de pêche 2004/05 s'élève à 28 cm et l'intervalle des longueurs correspond à une composition constituée des poissons d'âge 3 avec quelques poissons d'âge 2 et 4 (figure 1). Il n'y a aucune preuve de pic important à 22 cm, ce qui aurait indiqué une biomasse importante de poissons d'âge 2, et qui aurait correspondu à la biomasse importante de poissons d'âge 1 en 2004, indiquée par la campagne d'évaluation de janvier 2004. Les poissons d'âge 1 n'ont donc pas été inclus dans les calculs du groupe de travail cette année.

10. A la suite de la recommandation du groupe de travail en 2004 (SC-CAMLR-XXIII, annexe 5, paragraphe 5.235), le Royaume-Uni a mené, en janvier 2005, des recherches visant, entre autres, à l'étude de la séparation de *C. gunnari* des autres échos acoustiques et à l'investigation de méthodes de regroupement des indices de chalutage et acoustiques pour l'évaluation des stocks. Les résultats de cette recherche sont discutés aux paragraphes 3.31 et 3.32 du rapport du WG-FSA et dans WG-FSA-05/79.

11. Le groupe de travail note que cette campagne de recherche n'a pas repéré suffisamment de concentrations de poissons des glaces pour mener à bien cette tâche. Bien qu'elle ait couvert les principaux lieux de pêche et strates fréquentés d'habitude par les concentrations de poissons en train de s'alimenter, elle n'a pas couvert toutes les strates qui sont incluses dans les campagnes d'évaluation des stocks. Des poissons en train de frayer ont été observés autour des îlots Shag et au nord-est de la Géorgie du Sud.

12. Le groupe de travail note également que, bien que les navires de pêche aient pu capturer quelques poissons des glaces, les grandes concentrations pélagiques du type préféré par la pêcherie n'étaient pas fréquentes.

13. Les résultats de la recherche au chalut de fond révèlent des pics de fréquences de longueurs à 14–17 cm (correspondant aux poissons d'âge 1) dans les deux secteurs, à 22–40 cm aux îlots Shag (âges 2–4) et 20–34 cm en Géorgie du Sud (âges 2–3) (figure 2). La pêcherie industrielle, limitée toutefois à la Géorgie du Sud, ne semblait pas prendre de poissons de taille supérieure à environ 33 cm (âge 4) (figure 3).

14. La recherche a révélé qu'une proportion importante d'adultes (>23 cm TL) était en condition de reproduction ou proche de cette condition (stades de maturité 3–5). A deux emplacements à l'est de Géorgie du Sud, plus de 75% des poissons étaient soit fluents, soit dans un état d'après-ponte (stades de maturité 3–5). Les résultats suggèrent qu'une proportion exceptionnellement élevée d'adultes était en reproduction en janvier 2005, ce qui expliquerait peut-être les différences de comportement ou de répartition du stock qui mèneraient au manque de concentrations importantes en janvier 2005. Keith Reid (Royaume-Uni) signale que des quantités exceptionnellement élevées de poissons des glaces (principalement de taille 140–180 mm) ont été observées dans le régime alimentaire d'otaries échantillonnées à l'île Bird, en Géorgie du Sud, lors de la saison de pêche 2004/05.

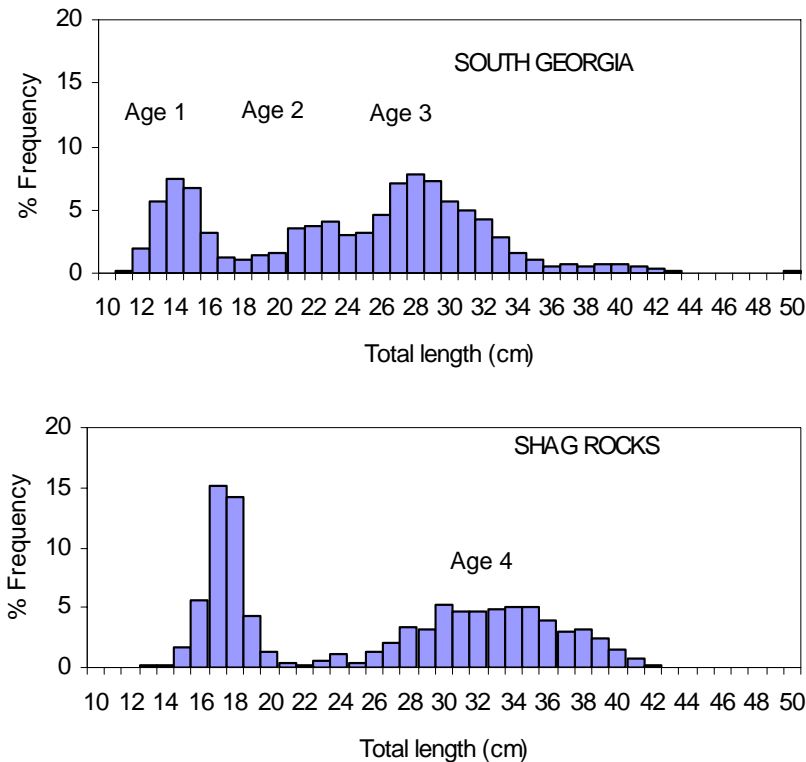


Figure 3 : Fréquence de longueurs de *Champsocephalus gunnari* obtenue au cours de la campagne de recherche acoustique en janvier 2005 dans la sous-zone 48.3. Figure tirée de WG-FSA-05/79.

15. Selon le groupe de travail, les observations de la pêcherie et de la campagne de recherche s'expliquent d'au moins deux manières :

Hypothèse 1 : Par quelque changement de comportement ou de répartition, lié peut-être à la ponte, des concentrations de poissons des glaces n'étaient pas disponibles pour la pêcherie ou pour la campagne de recherche acoustique, mais les poissons des glaces étaient dispersés dans toute la sous-zone 48.3. La dispersion périodique du poisson des glaces a déjà été observée dans la sous-zone 48.3, en 1988/99, par exemple. Cette année-là, la CPUE et les captures étaient faibles. L'année suivante, la CPUE et les captures étaient beaucoup plus élevées et comprenaient des poissons qui auraient dû être présents en 1998/99 (tableau 1, figure 1). En outre, le comportement reproducteur de cette espèce et les facteurs affectant sa répartition ne sont pas bien connus.

ou

Hypothèse 2 : La différence des fréquences de longueurs de la pêcherie industrielle entre 2003/04 et 2004/05 pourrait indiquer que la plupart des poissons d'âge 4+ n'étaient plus présents dans la population en Géorgie du Sud, soit en raison d'un événement de mortalité ou par quelque autre cause. Cet événement n'a pas affecté les poissons d'âge 3 (qui étaient des poissons d'âge 2 au moment de la campagne d'évaluation de janvier 2004).

16. Deux populations de départ, correspondant à ces deux hypothèses différentes, ont été utilisées pour l'analyse. La première était la population entière de poissons d'âge 2+ de la campagne d'évaluation de janvier 2004 (34 841 tonnes de poissons âgés de 2 à 5 ans : voir SC-CAMLR-XXIII, annexe 5, paragraphe 5.225). La deuxième ne comprenait que les poissons d'âge 2 de la campagne d'évaluation de janvier 2004 (en appliquant aux poissons d'âge 2 la proportion de biomasse au tableau 5.49 de SC-CAMLR-XXIII, annexe 5 (soit 0,276), la biomasse de départ calculée s'élevait à 12 245 tonnes).

17. Le groupe de travail fait remarquer que d'autres hypothèses correspondent aux observations de la pêcherie et de la campagne de recherche en 2004/05. L'une serait que toutes les classes d'âge de la population aient subi un déclin, en raison d'une hausse de la mortalité, ou d'une autre cause.

3.2 Valeurs paramétriques

Paramètres fixes

18. Les paramètres fixes n'ont pas changé depuis 2003. Ils sont présentés au tableau 3.

Tableau 3 : Paramètres fixes utilisés pour l'évaluation de 2004 de *Champscephalus gunnari* de la sous-zone 48.3.

Composante	Paramètre	Valeur	Unités
Mortalité naturelle	M	0.71	y^{-1}
VBGF	K	0.17	y^{-1}
VBGF	t_0	-0.58	y
VBGF	L_{∞}	557	mm
	Date '0'	245	d
Longueur/poids	'a'	5.47E-10	kg, mm
Longueur/poids	'b'	3.42	

Prélèvements

Mortalité par pêche (captures depuis la campagne d'évaluation)

19. Plusieurs captures effectuées au cours de la saison de pêche 2003/04 après la campagne d'évaluation par chalutages de fond (soit le 23 janvier 2004) ont été incluses dans l'évaluation. Les captures effectuées jusqu'au 1^{er} octobre 2005 s'élèvent à 200 tonnes.

20. Le groupe de travail examine la possibilité que de nouvelles captures soient effectuées par les navires en pêche à l'heure actuelle. Il reconnaît que le moyen le plus simple pour tenir compte de ces captures inconnues serait de les déduire des limites de capture établies pour la saison de pêche 2005/06.

Structure d'âge initiale

21. La proportion de la densité selon l'âge est identique à celle utilisée par le groupe de travail en 2004, étant dérivée du programme CMIX pour les spécimens d'âges 1+ à 5+ de la campagne d'évaluation de janvier 2004, selon les deux hypothèses décrites ci-dessus (la première utilise des densités aux âges 2–5, la deuxième, seules celles à l'âge 2 ; voir SC-CAMLR-XXIII, annexe 5, tableau 5.49). Les paramètres VBGF sont sélectionnés pour calculer la longueur moyenne selon l'âge.

22. Biomasse de départ (2004) :

Hypothèse 1 : 34 841 tonnes de poissons d'âge 2–5 en janvier 2004.

Hypothèse 2 : 12 245 tonnes de poissons d'âge 2 en janvier 2004.

Sélectivité

23. Un vecteur linéaire de sélectivité est utilisé pour *C. gunnari*, débutant à 2,5 ans pour une sélection intégrale à 3 ans d'âge.

4. Évaluation des stocks

4.1 Structure et hypothèses du modèle

24. Le GYM a servi à réaliser la projection à court terme de la biomasse de *C. gunnari*, mise à jour avec les deux hypothèses de captures pour 2004/05 et sans les estimations de poissons d'âge 1 provenant de la campagne d'évaluation de janvier 2004. Les estimations de rendement sont dérivées en déterminant le niveau de capture maximal (mortalité par pêche) qui présenterait un risque de moins de 5% de réduire la biomasse du stock reproducteur à moins de 75% de son niveau en l'absence de pêche dans les deux années suivant une estimation de la biomasse (c.-à-d. pendant la période du 15 novembre 2004 au 15 novembre 2006, en l'absence de pêche en 2004/05 et 2005/06) par le biais d'une campagne d'évaluation.

Configuration du modèle

Tableau 4 : Configuration du modèle GYM pour l'évaluation de *Champocephalus gunnari* de la sous-zone 48.3.

Catégorie	Paramètre	Valeur
Age au recrutement	Sélection commencée	2,5 ans
	Pleinement sélectionné	3 ans
Cumul de la classe plus Les plus âgés dans la structure d'âge initiale		10 ans
Maturité	L_{m50}	0 mm***
	Intervalle : de 0 jusqu'à la pleine maturité	0 mm
Saison de reproduction	Fixée de manière à ce que l'état du stock soit déterminé au début de chaque année	30 nov.–30 nov.
Caractéristiques de la simulation	Nombre d'essais par simulation	1
Caractéristiques d'un essai	Nombre d'années pour éliminer la 1 ^{ère} structure d'âge*	0
	Année précédant la projection**	2003
	Date de référence de commencement	01/12
	Années pour la projection du stock de la simulation	2
	Borne supérieure raisonnable de F annuel	5.0
	Tolérance pour l'obtention de F chaque année	0.000001

* Fixé à 0 car les captures ont été effectuées après la campagne d'évaluation, sinon fixé à 1.

** Pour le GYM, il faut entrer la première année de l'année australe 2003/04.

*** La maturité n'est pas utilisée dans la projection à court terme. Elle est fixée à 0 pour permettre au GYM de contrôler l'ensemble de la population.

4.2 Résultats du modèle

25. Une seule projection du rendement à court terme pour 2004/05 (année 1) et 2005/06 (année 2) a été calculée, en excluant les poissons d'âge 1+ de la biomasse de départ.

Tableau 5 : Calculs de rendement à partir des évaluations de *Champocephalus gunnari* de la sous-zone 48.3.

Hypothèses	Biomasse de départ 2004	Capture connue 2004/05 (tonnes)	Rendement 2005/06 (tonnes)
1	34 841 tonnes, poissons d'âge 2–5	200	4 760
2	12 245 tonnes, poissons d'âge - 2	200	2 244

4.3 Analyses de sensibilité

26. Le groupe de travail n'examine pas d'autres analyses de sensibilité.

4.4 Discussion des résultats du modèle

27. Pavel Gasiukov (Russie), dans le document WG-FSA-05/78, propose une méthode différente pour séparer les âges dans les données de densité par longueur provenant de campagnes d'évaluation du poisson des glaces par chalutages de fond dans la sous-zone 48.3. Cette méthode, lorsqu'elle est appliquée aux données de la campagne d'évaluation britannique de janvier 2004, a confirmé le nombre moins élevé de poissons d'âge 1 et plus élevé de poissons d'âge 2 que celles estimées au moyen de l'analyse CMIX présentée dans la section 3.1. Dans ce calcul, la proportion de classes d'âge 2-5 est devenue 0,733, par rapport à 0,305 estimé par le WG-FSA, et la proportion d'âge 2 était de 0,617. La biomasse associée aux poissons d'âge 2-5 s'élève à 39 841 tonnes (par rapport aux 34 841 tonnes utilisées pour l'hypothèse 1). Selon P. Gasiukov, la limite supérieure de rendement serait donc plus à-propos.

28. Le groupe de travail note que les résultats de l'hypothèse 1 suggèrent une augmentation du rendement par rapport à celui calculé pour 2004/05 par le WG-FSA (3 574 tonnes). Cette augmentation s'explique par les faibles captures en 2004/05, et par conséquent une projection du stock plus élevée pour la fin de 2004/05 que n'aurait été le cas si la capture s'élevait à 3 574 tonnes. Il note, toutefois, que le rendement combiné des deux années de pêche (2004/05 et 2005/06) serait encore plus bas, d'après l'évaluation actuelle, (4 960 tonnes) que celui de l'évaluation de l'année dernière (5 836 tonnes).

29. Plusieurs membres notent que, étant donné l'incapacité de la pêcherie commerciale et de la campagne de recherche acoustique de repérer des concentrations de poisson des glaces en 2004/05, le rendement plus élevé suggéré par l'hypothèse 1 ne serait pas approprié.

30. Le groupe de travail note qu'il serait souhaitable à l'avenir d'appliquer les mêmes règles de décision à l'exploitation du poisson des glaces aux îles Heard (division 58.5.2) et en Géorgie du Sud (sous-zone 48.3). Dans les deux cas, des projections ont été calculées pour deux saisons de pêche suivant la campagne d'évaluation plutôt que d'effectuer une projection pour deux saisons à partir de la réunion actuelle. Par conséquent, les critères de décision ont été appliqués aux deux stocks de manière différente, car il est attendu que ces derniers comprennent des poissons plus âgés au moment de l'évaluation qu'au moment des campagnes d'évaluation. L'évaluation de la Géorgie du Sud est à peu près équivalente à celle de l'île Heard, pour laquelle la capture effectuée la première année est suivie d'une capture nulle la deuxième année. Il existe d'autres différences entre les deux secteurs, telles que le fait qu'une campagne d'évaluation est réalisée tous les deux ans en Géorgie du Sud alors qu'une campagne d'évaluation annuelle est effectuée autour de l'île Heard, et qu'en Géorgie du Sud, des poissons des classes d'âge 5 et 6 restent dans la pêcherie en assez grand nombre en certaines années tandis que les classes d'âge 3 et 4 prédominent dans la pêcherie à l'île Heard. Il convient de tenir compte de ces faits lors de l'examen de cette question à la réunion de WG-FSA en 2006.

4.5 Besoins en recherche

31. Le groupe de travail a identifié plusieurs points de recherche, selon lesquels il faudra :

- i) Accorder la priorité à de nouveaux travaux visant à élaborer une procédure de gestion de *C. gunnari*.
- ii) Poursuivre l'étude de la faisabilité de méthodes acoustiques d'évaluation de *C. gunnari* dans la sous-zone 48.3, notamment dans les domaines suivants :
 - a) séparation de *C. gunnari* des autres échos acoustiques ;
 - b) amélioration des estimations de la réponse acoustique de *C. gunnari* ;
 - c) tendances selon l'âge dans la distribution verticale journalière de *C. gunnari* ;
 - d) regroupement des indices de chalutage et acoustiques pour l'évaluation des stocks.
- iii) Explorer l'utilité des paramètres de croissance von Bertalanffy révisés par North (2005), y compris l'utilisation d'autres paramètres pour les îlots Shag et la Géorgie du Sud.
- iv) Etudier l'influence de la température et l'océanographie sur la répartition de *C. gunnari*.
- v) Elaborer des protocoles fiables de lecture d'âge des otolithes de *C. gunnari*. Cette tâche sera facilitée par l'atelier proposé sur la détermination de l'âge de *C. gunnari* (rapport du WG-FSA, paragraphes 9.7 à 9.11).

5. Capture accessoire de poissons et d'invertébrés

5.1 Prélèvements (capture accessoire)

32. La capture accessoire totale de poisson déclarée ces dernières années est indiquée au tableau 6. La proportion de la capture accessoire du poisson des glaces en Géorgie du Sud par rapport aux espèces visées était plus élevée que les années précédentes, mais reste au-dessous de la limite de capture fixée par la mesure de conservation 33-01.

Tableau 6 : Total des captures accessoires (tonnes) déclarées pour cinq espèces. NOG – *Gobionotothen gibberifrons*, SSI – *Chaenocephalus aceratus*, SGI – *Pseudochaenichthys georgianus*, NOR – *Notothenia rossii*, NOS – *Lepidonotothen squamifrons*.

Saison de pêche	NOG	Limite	SSI	Limite	SGI	Limite	NOR	Limite	NOS	Limite
1998/99	0	1470	0	2200	0	300	0	300	0	300
1999/00	0	1470	0	2200	0	300	0	300	0	300
2000/01	0	1470	0	2200	4	300	0	300	0	300
2001/02	0	1470	5	2200	5	300	0	300	0	300
2002/03	0	1470	1	2200	5	300	0	300	0	300
2003/04	0	1470	0	2200	2	300	0	300	0	300
2004/05	0	1470	1	2200	25	300	0	300	0	300

5.2 Mesures d'atténuation

33. Les limites de capture accessoire sont fixées à la mesure de conservation 33-01. Les règles de déplacement sont spécifiées dans la mesure de conservation applicable à cette pêcherie, à savoir la mesure de conservation 42-01.

6. Capture accidentelle d'oiseaux et de mammifères

34. La mortalité accidentelle dans cette pêcherie au chalut est récapitulée au tableau 7 (extraite du tableau O16).

Tableau 7 : Nombre d'oiseaux de mer tués dans la pêcherie au chalut de la sous-zone 48.3. DIC – albatros à tête grise, DIM – albatros à sourcils noirs, PRO – pétrel à menton blanc, PWD – prion de la Désolation, MAH – pétrel géant subantarctique, MAI – pétrel géant antarctique.

Saison de pêche	Chalutages observés	DIC	DIM	PRO	PWD	MAH	MAI
2000/01	315	5	46	41			
2001/02	431		18	49	1		
2002/03	182	1	7	28			
2003/04	221	1	26	59			1
2004/05	253		9	1		1	

6.1 Mesures d'atténuation

35. La mesure de conservation 25-03 s'applique à cette pêcherie. La discussion du problème de la réduction de la capture accidentelle d'oiseaux de mer est rapportée aux paragraphes O204 à O207.

7. Conséquences/effets sur l'écosystème

36. La pêcherie actuelle au chalut pélagique de *C. gunnari* de la sous-zone 48.3 a un impact minimal sur l'écosystème benthique. Elle produit une petite capture accessoire d'autres espèces de poisson des glaces qui, en général, est nettement inférieure aux limites fixées pour ces espèces. *Champscephalus gunnari* joue un rôle important dans l'écosystème du plateau de la Géorgie du Sud, en tant que prédateur de krill, de *Themisto* et d'autres euphausiidés et en tant que proie pour les otaries et les manchots papous (voir Everson *et al.*, 1999). Il arrive également que le poisson des glaces soit la proie des juvéniles de légine les années où il est particulièrement abondant aux îlots Shag. Les estimations du stock existant de poisson des glaces semblent varier selon l'abondance du krill en Géorgie du Sud et, les années de faible abondance de krill, la condition du poisson des glaces est moins bonne et il est probable qu'il soit ingéré en grande quantité par les otaries et les manchots papous qui, en temps normal, dépendent du krill.

8. Conditions d'exploitation en vigueur pendant la saison 2004/05 et avis pour 2005/06

8.1 Mesures de conservation

Tableau 8 : Récapitulatif des dispositions de la mesure de conservation 42-01 applicables à *Champscephalus gunnari* dans la sous-zone 48.3 et avis au Comité scientifique pour la saison 2005/06.

Paragraphe et rubrique	Résumé de la MC 42-01 pour 2004/05	Avis pour 2005/06	Renvoi au paragraphe
1. Accès (engin)	Chalutage seulement Interdiction de chalutage de fond		
2. Accès (zone)	Interdiction de pêche à moins de 12 milles nautiques de la côte de Géorgie du Sud du 1 ^{er} mars au 31 mai.		
3. Limite de capture	3 574 tonnes 894 tonnes entre le 1 ^{er} mars et le 31 mai	2 244 ou 4 760 tonnes Réviser	38
4. Règle du déplacement	Le navire de pêche se déplace lorsque la capture > 100 kg, dont > 10% en nombre de poissons < 240 mm de longueur totale.		
5. Saison	Du 15 novembre 2004 au 14 novembre 2005	Mettre à jour	
6. Capture accessoire	Les taux de capture prescrits par la MC 33-01 sont applicables, ainsi que la règle du déplacement.		
7. Atténuation	Conformément à la MC 25-03.		
8. Oiseaux de mer	Tout navire qui capture 20 oiseaux de mer cesse la pêche.		
9. Observateurs	Tout navire doit avoir à son bord au moins un observateur scientifique de la CCAMLR et peut embarquer un deuxième observateur scientifique.		
7. Données : capture/effort de pêche	i) Système de déclaration par période de cinq jours décrit à la MC 23-01 ii) Système de déclaration mensuelle à échelle précise, par trait, décrit à la MC 23-04.		
8. Espèce-cible	<i>Champscephalus gunnari</i> Par "captures accessoires", on entend toutes les espèces autres que <i>C. gunnari</i> .		
12. Données : biologiques	Système de déclaration mensuelle à échelle précise aux termes de la MC 23-05. Ces données seront déclarées conformément au système international d'observation scientifique.		
13. Recherche	Effectuer 20 chalutages de recherche de la manière décrite à l'annexe 42-01/A entre le 1 ^{er} mars et le 31 mai.		

8.2. Avis de gestion

37. Le groupe de travail ne dispose pas de suffisamment d'informations scientifiques pour déterminer quelle hypothèse sur les changements de la répartition et/ou de l'abondance du poisson des glaces est la plus vraisemblable.

38. En tenant compte des résultats des deux hypothèses décrites au paragraphe 15, le groupe de travail recommande de fixer la limite de capture du poisson des glaces de la sous-zone 48.3 à 2 244 ou 4 760 tonnes.
39. Toute capture prise entre le 1^{er} octobre 2005 et la fin de la saison de pêche 2004/05 (14 novembre 2005) devrait être comptabilisée dans la limite de capture de la saison de pêche 2005/06.
40. Tous les autres éléments de la mesure de conservation 42-01 doivent être reconduits.
41. P. Gasyukov fait remarquer que, selon son analyse des densités des classes d'âge, il y aurait une proportion plus élevée de poissons d'âge 2 dans la campagne d'évaluation de janvier 2004 que celle estimée par le CMIX. Par conséquent, selon P. Gasyukov, la limite supérieure de rendement serait plus à-propos.
42. Plusieurs membres notent que, étant donné l'incapacité de la pêcherie commerciale et de la campagne de recherche acoustique de repérer des concentrations de poisson des glaces en 2004/05, le rendement suggéré par l'hypothèse 1 (4 760 tonnes) ne serait pas approprié.

Références

- Everson, I., G. Parkes, K.-H. Kock et I. Boyd. 1999. Variations in standing stock of the mackerel icefish *Champsocephalus gunnari* at South Georgia. *J. Appl. Ecol.*, 36 : 591–603.
- North, A.W. 2005. Mackerel icefish size and age differences and long-term change at South Georgia and Shag Rocks. *J. Fish Biol.*, 67 : 1–21.